

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

POLITIQUE, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Mardi, 9 Novembre 1847. No. 17.

LE REPERTOIRE NATIONAL,

OU

RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

“Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître.”

(Le Canadien de 1807.)

PROSPECTUS.

Nous soumettons aujourd'hui, au public Canadien, le projet d'une compilation, qui, suivant l'avis d'un grand nombre d'hommes instruits, devra être très-utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, et très-intéressante pour les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront étudier son enfance, ses progrès et son avenir.

Nous voulons donc réunir dans deux volumes les meilleures productions des littérateurs Canadiens, maintenant éparses dans les nombreux journaux franco-canadiens qui ont été publiés depuis un demi-siècle.

Après avoir fait de longues et attentives recherches, et consulté des écrivains distingués, nous sommes convaincus, et nous le disons sans crainte d'être démenti plus tard, que la republication d'un bon choix des meilleurs écrits Canadiens fera certainement honneur au pays et à ses écrivains.

La littérature Canadienne, il est vrai, ne se compose encore, pour ainsi dire, que de simples essais, en vers ou en prose, pour la plupart l'œuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et que les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore mûris. Mais au milieu des défauts de composition, et souvent des incorrections de style, le talent étincelle et brille, comme l'électricité à travers de légers nuages. Grand nombre de ces essais, toutefois, sont évidemment l'œuvre d'homme au goût sévère, aux fortes études, aux vastes connaissances, qui se sont inspirés des beautés du pays, des belles mœurs du peuple, et d'une nationalité naissante et déjà combattue.

A part quelques volumes et quelques pamphlets, tous ces essais se trouvent enfouis dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques, comme quelques fleurs dans un gouffre, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile.

Nous pensons qu'entre le mérite de retirer de l'oubli, comme nous venons de le dire, des écrits d'un grand mérite, le rapport littéraire et sous le rapport national, le Répertoire aura aussi l'effet d'engager un bon nombre d'écrivains éminents à reprendre leurs travaux littéraires, et tous les jeunes gens à travailler avec énergie à éclipser leurs devanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le dégoût dans l'âme des écrivains Canadiens c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer avec les journaux périodiques dans un oubli éternel. Mais lorsqu'il auront l'espoir d'être tirés un jour de ce triste oubli et de trouver place dans le Répertoire National, qui pourra être continué d'époque en époque par les amis de leur pays, ils travailleront davantage et mieux.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensés de nos veilles et de notre labeur.

NOTRE PLAN.

Le Répertoire National formera un recueil des meilleurs écrits publiés en Canada. Le recueil se composera de deux volumes de 324 pages, imprimés sur beau papier et avec de beaux caractères, dont le présent prospectus est un échantillon.

Le recueil sera publié par livraisons. Il en sortira une de 32 pages octavo tous les quinze jours.

Les écrits porteront la date de leur première publication, et seront insérés dans le Répertoire, sans subir aucun changement, afin que le lecteur puisse juger du mérite intrinsèque des auteurs, et comparer les progrès qu'a faits la littérature à différentes époques. Pour bien faire connaître ces différentes époques, il sera nécessaire quelquefois d'insérer des écrits de peu de mérite, mais alors le nombre en sera très-restreint. Lorsque les noms des auteurs seront connus ils seront mis en toutes lettres, au bas de leurs productions.

Chaque volume sera accompagné d'une table alphabétique des matières y contenues.

Le prix sera de quatre piastres pour l'ouvrage, ou dix chelins par volume, payables après la publication de la première livraison de chaque volume.

Des listes de souscription seront déposées chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et au cabinet de lecture de l'Institut Canadien.

La publication sera commencée aussitôt que deux cent cinquante souscripteurs auront inscrit leurs noms sur les listes. Et le compilateur s'engage à compléter les deux volumes, une fois qu'il en aura commencé la publication.

S'adresser franc de port, au soussigné, chez MM. Lovell et Gibson, Montréal.

J. HUSTON,

Membre de l'Institut Canadien.

MISSION DE L'OREGON.

DU R. P. JOSET, S. J.

A UN PÈRE DE LA MÊME COMPAGNIE.

Montagnes Rocheuses, Village S. Ignace, 10 février 1847.

... Quelques bruits vagues se sont répandus aux Montagnes que vous aviez été bénis par des persécutions : Quant à nous, nous vivons au milieu d'un peuple aussi paisible qu'on peut l'imaginer. Cependant nous ne convertissons pas beaucoup. Dès l'arrivée des Robes Noires dans ces contrées, grand nombre d'Indiens étaient chrétiens *in voto*. Vivant autrefois comme des brutes sans culte, sans notion d'un Être spirituel, ces pauvres indiens étaient cependant des hommes créés à l'image de Dieu et avaient besoin d'une religion. Aussi c'est *tantum scintilla in arundine* que se sont répandus parmi les tribus du N. O. de l'Amérique, les premières notions de l'existence d'un Dieu. La question parmi ces peuples n'est pas : “écouterons-nous les Robes Noires ?” mais : “quand nous sera-t-il donné d'avoir des Robes Noires ?” ceux qui en ont se glorifient. Presque tous les autres envient leur bonheur.

Je vais entrer dans quelques détails essayant de vous donner une idée de l'étendue et de la nature du champ que le Père de famille a confié à nos soins. Sa paternité a limité nos excursions au nord par la Colombie, à l'O. par les Montagnes des Cascades : à l'est nous rencontrons les missionnaires de la Rivière Rouge. Au sud aucune limite ne nous a été tracée... mais autant la conversion des Sauvages est facile, autant leur instruction est difficile, faute de bien connaître les langues, faute de bons interprètes, faute de moyens qui parlent aux yeux, et dans les Indiens, faute d'ouverture pour les choses spirituelles et de termes pour les exprimer.

Les premières nations qui se trouvent en deça des Montagnes des Cascades, sur les bords du Lewis ou Riv. aux Serpens, sont les Wallawallas, les Caiou et les Nez-Perçés, nations nombreuses, riches et guerrières. Il n'y a pas longtemps M. MacLean, catholique fervent, chargé du fort Nez-Perçé pour la compagnie de la Baye d'Hudson, me rapportait les paroles d'un chef Caiou, l'un des plus influents du pays : “j'ai choisi pour les Robes Noires ce que j'ai trouvé de meilleur dans mes terres pour le cultiver, bâtir une église, des maisons, un moulin. J'y ai déjà planté une croix. J'ai beau demander des Pères, ils ne viennent pas.” Voici 10 ans qu'il résiste à toutes les sollicitations du Ministre presbytérien établi dans le voisinage. On lui a offert des vaches, rareté très-estimée dans le pays. On l'a menacé de l'enfer, s'il ne se rangeait pas du côté du Ministre : “c'est toi qui iras en enfer, parce que tu as rejeté la vieille religion,” répondit-il.

L'été dernier en revenant de Walla-Walla, le P. de Smet et moi, nous fumes rejoints par une famille de Caiou à qui nous ne pouvions parler, faute d'interprètes. Nous comprîmes toutefois qu'ils désiraient être instruits et baptisés. Ils nous suivirent jusqu'à la mission du S. Cœur de Jésus où, surchargé d'occupation, je ne pouvais leur donner que quelques instants à la dérobée. Encore n'aurais-je d'autre interjection que nos Cœurs d'Alène qui balbutiaient un peu leur langue. Ils attendirent avec patience jusqu'à ce qu'on les eut assez instruits pour les baptiser et les marier.

En octobre 1845, onze Nez-Perçés, tous chefs ou notables, édifiés de la bonne conduite des Têtes-Plates, sont venus passer 15 jours près de notre résidence pour se faire instruire. Ils ont mis beaucoup de patience et de zèle à traduire toutes les prières. Ils sont revenus à Pâques se montrant toujours très-avides d'instruction. Le senior des chefs, le plus proche voisin du Ministre protestant et son premier prosélyte, dit-on, celui de tous qui montrait le plus de zèle, tomba malade et fut baptisé. En partant, ils demandaient instamment que les Robes-noires se rendissent sur leurs terres, pour instruire aussi leurs femmes et leurs enfants, c'est-à-dire leurs sujets, et les baptiser tous. Trop peu nombreux pour les établissements déjà existants, nous n'avons presque rien pu faire jusqu'ici pour ces pauvres gens.

Un peu plus haut sur un autre affluent de la Colombie, se trouvent plusieurs peuplades que je rénumère sous le nom de Spokane. Plusieurs fois ils nous ont priés d'aller les instruire. Plus rapprochés des deux missions du S. Cœur et de S. Ignace, un certain nombre sont déjà baptisés. Remarquez que les trois nations dont je viens de parler, les seules qui aient subi l'influence des Ministres presbytériens établis sur leur terre depuis plus de 10 ans, sont les moins bien disposés de tous le pays. Car ici comme partout ailleurs, la fécondité est un des caractères distinctifs de l'Épouse. Toujours stérile, l'hérésie au lieu de semer le bon grain, ruine le sol sur lequel elle s'établit.

Vers les sources de la riv. des Spokanes, se trouve la mission du S. Cœur de Jésus, parmi les Cœurs d'Alène. Le S. Cœur de J. est couronné d'épines, il ne doit pas être trop dur pour le Missionnaire d'en partager la douleur. L'un des chefs après avoir joué l'hypocrisie a fini par se dévoiler. Il a repris le jeu et a entraîné une partie de la jeunesse avec lui. Les chefs qui sont restés fidèles sont vieux, intéressés, et n'exercent aucune influence. Les Cœurs d'Alène sont remarquables par leur peu d'intelligence, et plus encore par leur peu de générosité de sentiments. Aussi sont-ils loin d'avoir fait autant de progrès que les autres néophytes. L'agriculture languit. Obligés de vivre par petits camps séparés et éloignés les uns des autres, ils ne peuvent recevoir qu'une instruction bien peu solide. Cependant on a la consolation de voir le plus grand nombre mener une vie fort innocente, apporter au saint tribunal dont ils s'approchent souvent une grande délicatesse de conscience. Ils ne manqueraient pas de s'accuser d'avoir prêté l'oreille à la médisance, de l'être allés aller à des mouvements d'impatience, quand même ils n'auraient rien laissé paraître à l'extérieur. Ce qui nous donne de la confiance, ce sont les croix même, que les Missionnaires rencontrent sur cette terre. Elles sont le gage de l'espoir, le gage de vrai succès. A. M. D. G.

Si on remonte la Colombie, on trouve la nation des Chau-dières. Ils voient leur nom français à la cascade qui se trouve sur leur terre. Quoique parlant à peuprés la même langue que les Têtes-Plates et les Pends-D'oreille, et qu'ils appellent ceux-ci leur frères, ils en diffèrent beaucoup sous le

rapport du caractère. Les premiers, toujours calmes, même à la vue du danger sont très-délicats sous le rapport de l'honneur, très-polis dans leurs rapports mutuels. Une parole presque suffirait pour les éloigner pendant des semaines et des mois, et même pour toujours. Le Chaudière au contraire prompt et ardent, viendrait jusqu'à gronder le Missionnaire lui-même. Mais aussi celui-ci est bien libre avec eux. Il peut les reprendre sévèrement pour leurs fautes. Le jeu ou plutôt la fureur du jeu est pour ainsi dire l'unique obstacle qui s'oppose au triomphe complet de l'Évangile parmi les Indiens. Livrés à l'oisiveté les trois quarts de l'année, les hommes saisissent avec avidité toutes les occasions de rompre cette monotonie qui, quoique bien moins pénible pour eux que pour des êtres plus intelligents ou pour un esprit plus actif, ne laisse pas de leur être à charge. Delà cette fureur pour les boissons enivrantes partout où le Sauvage a le moyen de s'en procurer. (Mal très-heureusement inconnu dans ces contrées). Delà aussi la passion du jeu. Leurs jeux sont de trois sortes. Le jeu de main, qui revient au pair ou impair des petits enfants d'Europe. Il consiste à deviner dans laquelle des deux mains se trouve l'osset, instrument de ce jeu. 2 La roulette ou petit morceau d'un pied de diamètre, épais d'un pouce environ et tissu d'osier. L'un des joueurs lance la roulette. Celui qui peut alors la traverser d'une flèche, gagne la partie. 3 La course aux chevaux : ordinairement le cheval vaincu suit le vainqueur. Indépendamment des paris, tous ces jeux seraient bien innocents en eux-mêmes. C'est la passion qui les accompagne toujours qui en fait le mal.

Il y a encore deux grands affluents à la gauche de la Colombie. La rivière Clarke ou Sainte Marie et la rivière aux Arcs à Plat. Sur la première se trouvent les deux missions de S. Marie et de S. Ignace. Je me contenterai de dire que ces deux missions réalisent déjà pour la Ferme des néophytes, ce qu'on a admiré avec raison dans les missions du Paraguay. Les Têtes-Plates sont tous chrétiens, et l'on écrit de S. Marie qu'il n'y a eu qu'un seul individu qui ait donné des sujets de plainte dans le courant de l'année dernière. Quant aux Pends-D'oreilles, on pourrait sans hésiter les comparer à de fervents religieux, sauf l'instruction qui est très-lente, faute de moyens adaptés à leur ignorance.

Les Arcs-à-Plats et les Contenays ont leurs terres sur le premier affluent au sud de la Colombie. Ce sont des gens extrêmement simples et pauvres, retirés dans une vallée dont l'approche est très-difficile. Ils souhaitent ardemment que les prêtres viennent les instruire. Le P. de Smet est jadis, le seul qui les ait visités jusqu'à ce jour. Ils ne sont pourtant pas entièrement abandonnés. M. Berland traître dans leur pays pour la compagnie de la Baye d'Hudson, est excellent chrétien. Avide de connaissances religieuses, il profite de toute les occasions qu'il peut avoir de l'instruire et ne manque pas de communiquer tout ce qu'il sait à ces bonnes gens qui l'aiment comme leur Père. Me rendant, il y a 2 ans, au S. Cœur de J. à S. Ignace, je tombai sur un camp de missis. M. Berland que je ne connaissais pas encore, vint m'inviter à aller dans sa loge. J'y étais à peine entré qu'il me pria de lui expliquer l'échelle catholique, tableau figuratif de l'histoire de la religion depuis Adam jusqu'à nos jours.

Les Contenays ont pour voisins les Pieds-noirs, peuple de brigands qui sont en guerre avec tous leurs voisins. L'inclination pour le vol semblerait presque innée en eux. Hommes, femmes, enfants, tous s'en mêlent. Delà les interminables guerres qui désolent leur pays. Les chefs feront la paix, mais la jeunesse effrénée volera des chevaux à la première occasion, et voilà la guerre rallumée. *Allez voler des chevaux, aller en guerre* sont deux expressions parfaitement synonymes : mais la seconde est plus usitée dans le pays. Le Pied-noir invoque la lune. Il lui offre ce qu'il a de plus beau en fait d'habillements, couvertes rouges, habits d'écarlate etc. qu'il suspend au haut d'une perche, afin de réussir dans ses excursions nocturnes, c'est-à-dire afin de bien voler. Je serais bien étonné s'il ne tenait pas cette pratique de quelques aventuriers blancs qui rodent avec eux dans la prairie. Lorsqu'on croit que tout est pacifié, un nouveau méfait vient toujours rallumer le feu de la guerre. L'année dernière nous commençâmes à espérer que la paix serait solidement établie. Le P. Mangarini écrivait de S. Marie : “les chefs Pieds-noirs viennent d'envoyer beaucoup de tabac aux chefs Têtes-Plates et Pends-D'oreille. Toute l'année, les chevaux restent libres dans la prairie pendant la nuit. Ceci n'avait jamais eu lieu depuis l'établissement de la mission. Chaque soir on était obligé de renfermer les chevaux dans un parc près des maisons, et les Pieds-noirs venaient encore les y voler.”

A continuer.

INSTRUCTIONS ET LETTRE PASTORALES DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI DEPUIS 1842 JUSQU'EN 1847, pour faire suite à ses précédentes publications. 1 vol. in-8.

LE BON CURÉ AU XIXe SIÈCLE OU LE PRÊTRE SOUS LE RAPPORT MORAL ET SOCIAL par M. l'abbé DIEULIN, vicaire-général de Nancy. 1. vol. in-8.

Les Instructions et Lettres pastorales de Mgr l'archevêque de Cambrai, qui à l'héritage de l'immortel Fénelon vient d'ajouter la plus éminente dignité de l'Église, avaient été déjà réunies en corps d'ouvrage, à la grande satisfaction de tous ceux qui aiment à recueillir les monuments de l'éloquence sacrée et les inspirations du génie catholique. Nous avons salué nous-même de nos applaudissements les plus vifs comme les plus sincères, l'apparition de ces Mandements ou la majesté du langage répond si bien à la grandeur des doctrines. Ces deux volumes produisirent, il y a quelques années, une profonde impression. On vit avec plaisir cette voix qui rappelle les beaux modèles dont la France peut justement être fière, les braver ses échos au-delà des limites du diocèse auquel elle s'adresse, et rencontrer dans toutes les provinces de nombreux admirateurs. Le troisième volume qui vient faire suite aux publications précédentes est digne de ses deux aînés. C'est toujours la même verve dans la conception, la même énergie dans la pensée, le même éclat dans les images, la même dextérité à manier ce rebelle instrument que l'on appelle

la langue française ; là, prolongeant avec une merveilleuse habileté l'harmonie d'une savante période ; ici, la suspendant à propos pour frapper plus vivement l'intelligence ; ailleurs, attendrissant cette élocution toujours variée et pittoresque, par des accents pleins de larmes et d'une sensibilité qui va remuer les dernières fibres de l'âme. Mais ce qui vaut encore mieux que toutes ces qualités brillantes, on retrouve surtout dans ce volume la charité d'un pasteur vigilant, qui veut tout voir par ses yeux, qui maintenant le prêtre comme le fidèle dans la ligne du devoir, donne à tous de sages leçons, rappelle aux préceptes évangéliques les âmes qui s'égarèrent, expose avec une éloquence entraînant les causes et les conséquences de tous les désordres moraux qui affligent la société, et fait partout comprendre l'intime liaison qui unit le dogme à la morale et la morale au dogme.

Les sujets traités dans ce volume ont une certaine variété piquante due aux circonstances non moins qu'au choix de l'orateur. Mgr Giraud fit invité plus d'une fois par les autorités civiles à bénir les merveilles de l'industrie humaine ; tantôt, par exemple, un aqueduc qui amenait triomphalement les eaux d'une source lointaine pour alimenter la ville de Bailleul ; tantôt ces machines frémissantes, mais soumises, et qui l'homme attelle après leur avoir donné les ailes de la foudre, et qui, tout en obéissant à sa volonté avec une précision merveilleuse, lui font payer si cher, par intervalle, leur sauvage dépendance. L'éloquent orateur, qui ne craint pas les progrès et les développements de l'industrie, pourvu qu'elle demeure chrétienne, profite adroitement de ces circonstances pour parler à ces populations rassemblées et aux magistrats qui les président, le magnifique langage de la religion. Viennent ensuite les sollicitations de la charité épiscopale pour les victimes qu'ont frappées le tremblement de terre de la Guadeloupe et les inondations de la Loire. Plus loin, c'est une fondation antique qui, tombée en désuétude, se relève et s'agrandit par une consécration nouvelle ; c'est un asile ouvert pour ces pauvres enfants que le Seigneur se plaisait à bénir et à caresser ; à l'autre extrémité de la vie, c'est une caisse de retraite pour les vétérans du sacerdoce qui se sont dévoués en faveur des pauvres, et qui, pauvres à leur tour, implorent par la voix du premier pasteur, l'abolition de la veuve et des fraternelles libéralités du riche. La fécondité et la vie sortent, de toutes parts, de ces sujets qui paraissent sinon stériles, au moins épuisés depuis longtemps.

Nous aurions encore beaucoup à citer dans ce volume. Nous nous hâtons d'indiquer les quatre morceaux qui nous ont semblé les plus dignes d'attention. Le premier est consacré à exposer la loi du travail, c'est-à-dire l'expiation du péché originel et la sanctification de l'homme par ce labeur de tous les jours qui nous atteint tous sans exception, parce que nous sommes tous enfants du même père. Le second envisage de haut la loi du repos, c'est-à-dire la sanctification du jour consacré au Seigneur ; dans le troisième, la dignité du sacrement du mariage est considérée sous tous ses aspects, et réhabilitée contre les récriminations du vice ou de l'hérésie, qui courent au divorce. Mgr l'archevêque de Cambrai touchait là à trois plaies saignantes de la France moderne, telle que l'a faite la philosophie révolutionnaire. Il n'est pas demeuré au-dessous de la tâche qui s'était imposée. Toutes les considérations religieuses, politiques, sociales, sont appelées habilement à l'appui des thèses qu'il soutient, et la gravité du langage, ainsi que l'autorité de la démonstration, font de ces trois discours autant de chefs-d'œuvre. Aux tableaux de cette société corrompue qui profane le travail, qui fait du dimanche un jour de dissolution, ou se précipite dans les unions illégitimes, succède le tableau de la société chrétienne à son origine, peinture vive et touchante, dont la haute antiquité nous légua les traits principaux, et que notre époque devrait pour son honneur se hâter de reproduire.

Après la voix éloquente d'un prince de l'Église, prêtres l'oreille aux conseils d'un prêtre dont la vie, quoique courte, fut un long dévouement à la gloire, au bien et à la sanctification des âmes.

Le bon Curé au XIXe siècle est un des ouvrages les plus substantiels que nous ayons rencontrés depuis longtemps. Bien pensé, composé avec méthode, écrit avec une simplicité qui n'exclut pas l'élegance, il a pour but, comme l'indique son titre, de former le jeune prêtre au difficile apprentissage du ministère sacerdotal. L'homme de Dieu, une fois marqué du sceau divin, et chargé des intérêts religieux de la société, doit monter à l'autel, s'asseoir au tribunal de la pénitence, tonner contre les vices du haut de la chaire de vérité, descendre dans les prisons, paraître au lit du malade, préparer l'enfance à la réception du pain eucharistique, résoudre les questions douteuses, réconcilier et bénir, faire partout aimer son ministère et sa personne. Il vit avec ses frères, ses égaux et ses supérieurs ; il a des relations forcées avec les autorités de la commune ; il est constamment sous les regards d'une population délicate et ombrageuse. M. l'abbé Dieulin le suit pas à pas dans chacune de ces circonstances, dans sa vie publique et dans sa vie privée. Il formule sa foi et relève son courage, il instruit son inexpérience, il lui signale l'écueil qu'il doit éviter, il lui montre le but qu'il doit atteindre, en l'environnant des plus sages avertissements, des plus salutaires sauvegardes.

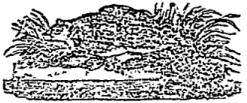
Qu'un ouvrage, composé dans cet esprit, et approprié à notre époque, soit aujourd'hui éminemment utile, personne ne le contestera. Les études des grands séminaires ne peuvent être aussi complètes qu'elles devraient l'être, à cause des vides multipliés que la mort laisse chaque année dans les rangs du sacerdoce, qui peut à peine réparer ses pertes. Les études même fussent-elles assez prolongées, serait-il possible de tout dire et de tout prévoir dans un cours de théologie ? Si encore le prêtre, au sortir du pieux asile qui accueillit sa enfance et sa jeunesse avait le temps de mûrir ses idées et de s'instruire graduellement à la connaissance des hommes, et la direction de quelque vétéran du sanctuaire ! Mais non : il faut, pour ainsi dire, qu'on l'improvise aujourd'hui. Il n'est pas plus tôt consacré, que le voilà jeté sur les hautes mers, contraint de conduire la barque avant d'avoir appris à manier la rame et à interroger la tempête. C'est là le malheur de notre époque. En aucun temps, on ne vit des intelligences plus soupçonneuses, plus promptes à s'affranchir du respect mérité que réclame le sacerdoce, et plus révoltés contre ce qu'un certain monde appelle la cléricalité. D'a été paré, mais il n'a été si nécessaire que le prêtre tirât tout de son

propre fonds, s'observait davantage, parce que toutes ses démarches...

Le guide que lui offre M. l'abbé Dieulin lui viendra en aide en lui montrant sous son véritable jour la société moderne...

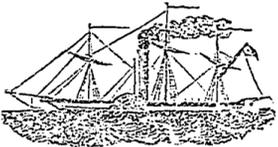
On trouve avec bonheur dans l'auteur qui a écrit cette suite de judicieux conseils, un grand esprit d'observation, une expérience consommée...

Nous ne relèverons pas dans ces deux volumes quelques fautes grammaticales, plusieurs répétitions inutiles, et certaines locutions qui, pareilles au goût de terre...



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 9 NOVEMBRE 1847.



ARRIVEE DE LA MALLE ANGLAISE.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Vu le mauvais état des chemins, on a été forcé de laisser une partie de la Malle en chemin; en sorte que nous nous voyons dans la nécessité de faire le résumé des nouvelles religieuses telles que données seulement par une faible partie de nos journaux.

L'Italie n'offre rien de bien remarquable sous le rapport religieux. Car nous regardons plutôt comme politique l'événement de l'évacuation de Ferrare par les Autrichiens. (1) Toutefois nous croyons que la Religion y a quelque intérêt, et nous nous réjouissons de voir l'Autriche revenir enfin à des mesures plus justes et moins tyranniques. — N. S. P. le Pape vient de nommer Mgr. b. Sarretti, sous-secrétaire d'Etat pour la 2de section. — Quant à Mgr. Mertel, juge au tribunal civil de Rome, il vient de recevoir un billet de la secrétaire d'Etat par lequel il apprend sa nomination à la charge d'Auditeur de la Ste. Rose Romaine. — Dans une assemblée de la Ste. Congrégation des Rites, on a proposé la cause relative au culte immémorial rendu à la B. Antonia de Florence ainsi que celle relative au culte rendu à la Bienheureuse Marguerite Colonne. Le Saint-Père a sanctionné la réponse favorable faite à ce sujet par la Ste. Congrégation. — S. E. le Cardinal Joseph Alberghini est décédé à Rome le 30 septembre, à l'âge de 77 ans. — Le 19 septembre, S. E. le Cardinal Fransoni a donné la consécration Episcopale à Mgr. Edouard Harmis, Coadjuteur de Mgr. Papisani à Venise, ainsi qu'à Mgr. Ange Parisi, évêque de Nicopolis en Bulgarie. — Le 23 septembre, il y a eu à la place du Quirinal un Consistoire public dans lequel les deux Cardinaux Français ont reçu des mains du Souverain-Pontife leur chapeau de cardinal. Après tout le Cérémonial voulu, les deux nouveaux Cardinaux se sont rendus à l'ambassade française où des appartements leur avaient été préparés, et ont reçu la visite de tout ce que Rome a de grands personnages, sans oublier le Corps Diplomatique. — Il paraît que l'on tente à Rome certaines mesures contre le saint ordre des Jésuites, mais le Pape ne serait pas du tout de cet avis; car, comme dit un correspondant, tout bon catholique doit prendre la défense des Jésuites, et prier que l'Eglise ne soit pas privée ainsi de ses défenseurs les plus zélés. — On parle de la création d'un nouveau Cardinal; ce serait le ci-devant gouverneur de Rome.

En France, six RR. PP. Oblats devaient s'embarquer au Havre pour New-York. Ils viennent au Canada à aider leurs frères et évangéliser les sauvages. — L'abbé Gene, curé-doyen de Montebourg, vient de mourir à l'âge de 80 ans. — Mgr. de Paris vient de nommer chanoines honoraires du Notre-Dame, les Messieurs suivants:

— M. Demerson, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois; Salaeroux, curé de Saint-Laurent; Delamarre, curé de Saint-Antoine des Quinze-Vingts; Cayla, curé de Saint-Vincent-de-Paul; Joussejlin, curé de Saint-Elisabeth; Darbois, second aumônier du collège Henri IV; de Boris, prêtre catéchiste de Saint-Louis-d'Antin; de Girardin, prêtre associé pour la direction des communautés; Batain, supérieur des frères de Saint-Louis et de la maison de Juilly, et Chirac, aumônier de M. le marquis de Barthélemy. Cette nouvelle promotion, jointe à celle qui s'est faite vers la fin de l'année dernière, et dans laquelle se trouve compris M. Levêq, curé de Saint-Gervais, porte le nombre actuel des chanoines honoraires de Paris à 94.

La mort vient d'enlever à l'Episcopat français un de ses doyens d'âge; c'est Mgr. de St. Rome Guay, évêque de Carcassonne, décédé le 6 octobre, à l'âge de plus de 80 ans. Il en est de même de M. de Louvrey, chanoine de la cathédrale de Nantes, qui est mort le 7 du mois dernier. — Aux dernières dates, un grand nombre de Sœurs de Vincent de Paul devaient s'embarquer à Marseille pour les missions de la Chine.

L'Episcopat Allemand vient de faire une perte bien sensible; c'est celle de Mgr. Clonesen évêque suffragant de Cologne, décédé le 29 septembre, à l'âge de 60 ans. — L'Eglise indépendante a décidé d'avoir un journal pour être l'organe de ses doctrines négatives.

En Angleterre, le Catholicisme continue à faire de rapides progrès; de tous côtés, de nouvelles Eglises Catholiques s'élèvent, tandis que d'autres parts, nous avons à l'arrivée de chaque maille à enregistrer les noms de personnes marquantes converties au Catholicisme. Il paraît que Mademoiselle Larchère de Great Malvern, vient d'abjurer le Protestantisme; au moins, on en parlait beaucoup à Worcester. C'est une personne de grande naissance et proche parente d'un Evêque anglican. — W. J. Gordon, Evê. Under-Graunde de l'Eglise de Christ à Oxford, vient d'abandonner la religion protestante pour se réunir à l'Eglise dont le Chef suprême réside à Rome. Il est frère du Rév. J. Gordon qui est vicar de la Riv. Dabsworth à Londres. C'est le 60e converti qui figure sur la liste d'Oxford. — Les secours continuent à venir des différentes parties du monde à la malheureuse Irlande; le Cardinal Fransoni vient d'envoyer encore £20 pour secourir les nécessiteux. — En Angleterre et en Irlande, les assemblées en faveur du Souverain-Pontife se renouvellent tous les jours; partout c'est le même enthousiasme, la même admiration qu'aux premiers jours du règne de ce grand Pontife. — Si les conversions s'opèrent en Angleterre, elle ne s'opèrent pas moins ailleurs. Le Catholicisme fait sentir sa supériorité en tous lieux, et cette fois c'est particulièrement dans l'Inde. Le Rév. M. McCabe a reçu dernièrement dans le sein de la Sainte Eglise Catholique un jeune Irlandais, qui appartenait à l'Eglise protestante. Ce même M. McCabe instruit aussi actuellement un gentilhomme Anglais qui se prépare à abjurer ses erreurs. — Le jour de la Fête de la Visitation de la Ste. Vierge, une Dame Anglaise, l'épouse d'un officier commis-ionné, a embrassé le Catholicisme et abjuré le protestantisme dans l'Eglise de St. Thomas à Calcutta.

Dans la Cochinchine, Mgr. Le Fevre et M. Ducloux viennent de subir persécution; ils ont été arrêtés, emprisonnés et conduits à Singapore par l'ordre du Roi. C'est la seconde fois que Mgr. Lefèvre est ainsi chassé du théâtre de ses travaux apostoliques.

NOUVELLES POLITIQUES.

Les nouvelles politiques sont des plus intéressantes en ce qui regarde l'Italie et l'Espagne; quant aux autres pays, l'intérêt n'est pas grand. — Le peu de journaux qui nous sont parvenus nous empêchera de donner un résumé aussi complet que nous le voudrions; d'ailleurs comme ces journaux nous parviennent bien tard, nous ne pouvons nullement nous étendre.

La crise commerciale continue en Angleterre; la fleur était à 26c. le quart, et les autres provisions en proportion. Le coton lui-même avait subi une grande baisse. Il y avait eu de grandes faillites; le nombre de ces faillites était de 55. La banque royale de Liverpool avait aussi failli. — On pense que le Parlement s'assemblera en janvier. — En Irlande, la famine et la maladie menacent plus que jamais; la Reine vient d'ordonner des quêtes dans toutes les églises à ce sujet. — M. Roake, qui a composé plusieurs opéras estimés, vient de mourir à Londres à l'âge de 52 ans.

En France, le maréchal Molitor est nommé gouverneur des Invalides en place du duc de Reggio, dont les obsèques ont eu lieu à Paris le 6 octobre, et qui a été inhumé dans un caveau attenant au tombeau de Napoléon aux Invalides. — Jérôme Napoléon est à Paris; il a eu une audience du Roi, à qui il a offert ses services pour l'armée; on ne les accepte pas. — Le duc de Guise, fils nouveau-né du duc d'Aumale, est décédé le 9 octobre. — Le 5 du même mois, le duc d'Aumale faisait à Alger son entrée comme gouverneur général. — M. Bourdon-Gramont, gouverneur du Sénégal, est mort à la fin d'août. — Il en est de même de M. le marquis de Chaussecloup-Laubat décédé le 6 octobre; il était de la Légion-d'Honneur, et n'était âgé que de 47 ans. — Quelques jours après, M. Brognart, de l'Académie des sciences, expirait aussi à Paris à 78 ans. — Le prince de Joinville est arrivé le 11 octobre à Toulon; on ne connaît pas le but de ce prompt retour au moment de l'hiver. — M. de Cornein était arrivé à Rome et venait de recevoir la croix de Pie IX. Le nouveau gouverneur du Sénégal est le capitaine Baudin.

L'Italie, comme précédemment, est encore bien agitée. Les Autrichiens, que nous disions dans le résumé des nouvelles religieuses avoir évacué Ferrare, n'en ont rien fait; car d'après les journaux de dates plus récentes que ceux que nous avions d'abord, nous apprenons que le 7, les troupes de l'Autriche n'avaient pas bougé. — On croit généralement que toutes les personnes arrêtées, lors du bruit d'une grande conspiration, vont être mises en liberté, et qu'il y aura pour eux une amnistie générale; car dit une correspondance, si l'on voulait leur faire leur procès, on ne trouverait pas de sujets de condamnation. — D'après des calculs soignés, on estime que la population de toute l'Italie est de 23000000 d'hommes, dont on peut compter 10000000 comme engagés dans des réformes libérales. La population des Etats de l'Eglise est de 2700000 hommes. — Le grand-duc de Toscane paraît vouloir marcher sur les traces de Pie IX. Il vient de renvoyer son ministère, et de s'en former un nouveau tout populaire. Il a fait aussi des changements importants dans le département de la Haute-Police. — La capitale du Piémont a eu sa fête populaire le 30 septembre; le tout s'est passé assez tranquillement. — A Naples les choses ne s'arrangent pas comme on se croit encore le croire d'abord.

Il paraît que les insurgés ont eu sur les troupes royales de grands avantages et les avaient repoussés. Le Roi, à cette nouvelle, pencha du côté des réformes proposées par Pietra Catella, son premier ministre; il fit donc dire aux chefs de l'insurrection qu'on allait accorder les réformes demandées, par conséquent de suspendre les hostilités. Dès que l'armistice fut ainsi conclu, le Roi donna ordre à ses troupes de s'avancer dans le pays occupé par les insurgés; et lorsqu'elles en furent en possession et qu'elles eurent fait prisonniers quelques chefs, le Roi ne voulut plus se souvenir de sa promesse. Pietra Catella a bien vu alors que le Roi s'était joué de lui et a résigné avec tous ses collègues à l'exception d'un seul. On conçoit sans peine l'exaspération des populations, et la haine actuelle entretenue contre le Roi. Une semblable supercherie mériterait un châtiement bien grand. — Le prince Alexandre Gonzague de Mantone est arrivé à Rome; c'est le prétendant au duché de Mantoue.

En Espagne, Espartero vient de descendre du fauteuil du pouvoir et a fait place à Narvaéz qui est nommé premier ministre; on sote que voilà les progressistes de côté, et tous les projets de rétablir la loi salique sont encore déjoués. — Narvaéz paraît montrer de la fermeté; puisse-t-il en faire retirer son pays de l'état où il se trouve, et lui rendre ce bonheur que mérite un peuple aussi remarquable que le peuple espagnol. — Les cortès sont convoquées pour le 15 de novembre. — Isabelle a complété sa 17ème. année le 13 octobre. — Les journaux anglais, selon leur coutume si peu courtoise, ne cessent actuellement de déverser l'injure sur cette jeune reine qu'ils élevaient jusqu'aux cieux, il n'y a que quelques mois; c'est que toutes leurs espérances sont déçues.

En Autriche, l'archiduc Frédéric Ferdinand Léopold, vice-roi, commandant en chef de la marine, est mort à Vienne le 5 octobre, à l'âge de 26 ans. — La Prusse, à ce qu'il paraît, vient de s'unir à l'Autriche, et la soutient dans sa politique en Italie. C'est toujours l'éternelle ligne des trois puissances du Nord.

En Grèce les chambres ont exprimé leur douleur de la mort de Colletti; le Roi a dit que c'était rendre justice aux mérites d'un grand citoyen. — Le différend avec la Turquie n'est pas terminé; mais on espère pouvoir arranger le tout à l'amiable, si d'autres puissances n'ennuient pas les rapports de ces deux pays.

En Suisse, les Cantons Protestans s'arment rapidement ainsi que le Souderland. L'armée des 12 Cantons va s'avancer jusqu'aux frontières du Souderland où se trouvent des commissaires; si leurs propositions ne sont pas acceptées, l'armée entrera sur le territoire des Cantons catholiques. Quel avenir pour ce malheureux pays!

DISSOLUTION DU PARLEMENT.

Depuis quelques temps, nous tenons nos lecteurs et le public en général au courant des rumeurs sur ce sujet d'importance vitale. Nous venons de nouveau aujourd'hui leur annoncer que ces rumeurs prennent de la consistance, et que d'un bout du pays à l'autre, la presse, presque sans exception, est unanime à prédire une dissolution prochaine. Depuis quelques jours on va même jusqu'à dire que les élections auront lieu entre le 15 décembre et le 15 janvier. Le Herald, le Transcript, le Coburg Star, le Statesman, le Morning Chronicle de Québec, le Kingston Whig, le Pilot, la Minerve, la Revue Canadienne, le Journal de Québec, le Canadien, etc., etc., répètent les uns après les autres que le Parlement va être dissous, que les élections approchent, et que le peuple ne peut trop vite se préparer à cet événement. Nous le redisons avec eux, nous le redisons ce que nous avons déjà dit: « Veillons au choix de nos représentants; que ce ne soit pas des intrigants et des gens sans talents et sans patriotisme qui soient appelés à faire partie de l'assemblée la plus imposante et la plus respectable du Canada; que ce soit au contraire des hommes connus par leur capacité, leur bon vouloir, leur intérêt pour le peuple, leurs services au pays; en un mot que ce soient de vrais et bons Canadiens! Montrons tous que nous ne sommes pas indifférents aux affaires de notre pays, et craignons de mériter par notre apathie le reproche que faisait ailleurs un homme de grand mérite! Il disait que celui qui ne s'occupe pas des affaires de son pays, est un égoïste lâche et insouciant, indigne de faire partie d'une assemblée libre! Et il avait parfaitement raison. Car celui qui ayant les talents et la capacité nécessaires pour bien servir sa patrie, ne s'occupe qu'à amasser une fortune, sans s'occuper de l'état malheureux où se trouve son pays, sans s'occuper de ceux qui le gouvernent agissent avec injustice, sans s'occuper que ses concitoyens soient opprimés; cet homme est un méchant citoyen, un homme qui ne pense qu'à lui et pas à ses frères, et qui, s'il le fallait, les sacrifierait tous pour s'enrichir et s'élever. Ayons une foi plus grande dans l'avenir; ne croyons pas que c'en est fait de nous; espérons encore de beaux jours, mais aussi agissons et agissons tous ensemble dans ce moment solennel, où le peuple tout entier va reprendre son autorité des mains de ses représentants, pour les en revêtir encore (s'ils en sont dignes), ou pour la remettre aux mains d'hommes plus habiles, plus intelligents, plus amis de leur pays.

Mardi dernier, la petite rue St. Vincent, qui d'ordinaire est des plus pacifiques, a été mise en émoi par une foule de cultivateurs qui s'y sont rassemblés. Ces bons cultivateurs venaient au nombre de 100 à 150 d'abord, et plus tard au nombre de cent autres formant une seconde brigade, se faire dresser une requête par un homme de loi pour demander la destitution des magistrats de leur localité (Yamaska) qui avaient condamné à l'amende quelques commissaires d'écoles qui refusaient d'agir et de se conformer à la loi. D'après la Minerve et la Revue, il paraît que M. J. E. Turcotte, dont on a tant parlé comme futur solliciteur-général, se trouvait là dans le même moment. Comme on peut bien se l'imaginer, ces bons agriculteurs sont venus dans la meilleure foi du monde et cela pour demander la condamnation de magistrats qui se conformaient aux lois. On conçoit sans peine que ce sont encore et toujours ces éternels égoïstes qui se croient ailleurs agissent par sous-main. Si par hasard il s'agissait de saisir tous ces braves gens et de les punir, nous sommes certains que les instituteurs lâches et méchants de toutes ces menées ne viendraient pas se présenter et s'offrir à la justice des lois pour sauver ceux qu'ils auraient égarés. Non, ils aimeraient beaucoup mieux continuer à donner partout leurs perfides conseils, ou ce qui est plus probable, aller se cacher bien loin. Ainsi ce seraient encore les masses qui souffriraient et non les chefs qui les auraient conduits dans cette mauvaise route. Nous avions donc raison de demander, à propos des troubles à St. Joseph, que les égoïstes fussent mis entre les mains de la justice; c'est été un exemple qui aurait probablement profité, mais on ne l'a pas encore fait.

Nous revenons à la charge, et nous demandons de nouveau que les auteurs de ces troubles soient amenés devant nos tribunaux. Nous sommes certains que la presse de Québec pourait, si elle le voulait, indiquer et nommer tous les chefs de ces déplorables événements. Nous ne comprenons point pourquoi elle ne le fait pas, surtout lorsqu'il est évident que de jour en jour ces infâmes spéculateurs montrent une audace plus grande, et que si on ne déploie pas une fois de la fermeté et du courage, les scènes que nous déplorons et dont les habitants d'Yamaska viennent encore de nous donner un échantillon, ces scènes vont se renouveler et seront peut-être plus affligeantes encore. Pendant qu'il en est temps nous signalons le remède; espérons qu'on s'en servira au plus vite.

La Montreal Gazette d'hier contient, à propos de l'affaire des cultivateurs d'Yamaska qui sont venus en ville, un article éditorial, où se trouve le passage suivant:

« It is not right (for a government) to compel a community to educate itself against its will, or in a way which it does not approve of, and however desirable may be education in the abstract, it is not practically forwarded by cramming it down people's throats against their will! »

En vérité, nous trouvons fort étrange que de semblables lignes se rencontrent dans la Gazette de Montréal: « Ce n'est pas bien pour un gouvernement de forcer le peuple à recevoir l'éducation malgré lui. » Certainement ce ne serait pas bien, pour un gouvernement, de vouloir imposer une autre loi au pays, s'il ne le voulait pas; mais lorsqu'il s'agit de l'éducation, le gouvernement ne peut plus écouter le cri des masses aveuglées. Il faut de toute nécessité qu'il leur donne l'éducation quand même; dit-il succomber dans cette tâche, s'il se sent la force de tenter cette fortune, il ne doit pas reculer; l'avenir du pays, qu'il tient tout entier entre ses mains, cet avenir lui en fait loi. L'éducation pour les Canadiens, est aussi précieuse actuellement que son existence même. Ainsi nous le demandons, l'homme qui, de son plein gré et par un mouvement libre de sa volonté, trait se précipiter dans le fléau, cet homme devrait-il pour cela perdre ses secours? Est-ce que l'on aurait droit de dire: « Il s'est jeté de lui-même, il a bien voulu s'exposer à ce danger, qu'il s'en retire de même? » Non; personne ne pourrait raisonner ainsi; et il faudrait sauver cet homme malgré lui; plus tard, lorsqu'il serait de sang-froid, lorsque ses idées se seraient calmées, il bénirait la Providence et remercierait ceux qui l'auraient retiré des bras de la mort. Or, ce que l'on dit de cet individu, on a droit de le dire de la masse des individus, du peuple en un mot. L'éducation en effet (la Gazette ne peut le nier) est, pour nos populations, au moins aussi précieuse, pour ne pas dire plus précieuse que la vie même. Ainsi donc si l'on doit sauver malgré lui un homme qui librement veut se détruire, si l'on doit par conséquent et à plus forte raison sauver les masses, nous le disons sans crainte, il faut nécessairement donner au peuple l'éducation malgré lui, malgré toutes ses répugnances; nous devons le retirer de l'ignorance qui est la mort pour lui, et lui donner cette éducation qui seule peut le faire vivre.

Nous aimerions fort que la Gazette exposât plus au long ses idées en fait d'éducation du peuple; nous croyons que ce serait quelque chose de fort curieux, d'autant plus que la doctrine actuelle de la Gazette à ce sujet est un des articles fondamentaux de celle prêchée par M. les égoïstes dans tout le pays.

M. Thomas Fournier, dont les Journaux de Québec ont parlé dernièrement d'une manière si flatteuse, vient de s'entendre avec quelques Messieurs de Montréal. Ses occupations l'empêchant de demeurer dans la Capitale, ces Messieurs, dont deux au moins font partie de l'Institut, se sont offerts généreusement à demander aux citoyens de Montréal d'aider le jeune artiste à accomplir ses desseins. Comme on le sait, M. T. Fournier désire aller en Europe terminer son cours d'Architecture, et aller s'inspirer auprès des chefs d'œuvres; mais ne se trouvant pas fortuné, c'est à ses concitoyens qu'il a recours. Nous espérons donc que les citoyens de Montréal se montreront aussi empressés à lui venir en aide qu'ils montrent d'ordinaire de zèle à prêter la main à toute entreprise utile et patriotique. M. Fournier pourra plus tard former lui-même de bons artistes, et rendre en quelque sorte à son pays qu'il en aura reçu. D'ailleurs en se souvenant que ce sont ses concitoyens qui le soutiennent à l'Etranger, il s'appliquera avec ardeur à l'étude qu'il embrasse, et avec les talents qu'on lui connaît, il dotera sans doute son pays d'un artiste dont nous n'aurons pas à rougir.

Nous recevons d'un correspondant les détails suivants relativement à M. l'abbé De Lamothie.

NECROLOGIE.

Le 23 octobre à deux heures du matin, après une maladie de 12 jours, supportée avec une résignation sacerdotale, est décédé à sa demeure dans le village de Ste. Scholastique, M. P. G. De Lamothie premier curé de cette paroisse, retiré du Saint Ministère depuis quelques années, à l'âge de 84 ans 9 jours, et dans sa 57e. année de prêtrise.

Né le 12 octobre 1763, de parents non moins religieux que nobles, en Gascogne, le jeune De Lamothie, doué d'un esprit vif et solide, d'un caractère brillant, gai, et d'un très-bon cœur, fut envoyé à un des collèges des Doctrinaires, si habiles dans l'art de former l'esprit et le cœur des jeunes gens. Après un cours d'études brillant, il devint membre de leur Compagnie, ayant reçu le sacerdoce le 27 février 1790. Il enseignait avec gloire les Belles-Lettres lorsque la révolution de 1789 l'avait, avec ses confrères fidèles à la foi de l'Eglise comme lui, d'émigré en Espagne en 1793. Il y demeura 20 ans; et de là il vint en 1813, le 6 juin, en Canada avec le régiment de Wattaville dont il avait le titre d'aumônier qu'il a conservé jusqu'à son décès.

Après la paix de 1814 avec les Etats-Unis, M. De Lamothie fut curé de Kingston jusqu'à 1822; il fut chargé ensuite de la direction du collège naissant de St. Hyacinthe. De concert avec les jeunes gens, il fit un règlement qui mérita l'approbation de Mgr. Lartigue. Dès lors les études dans ce collège se fortifièrent avec la discipline. Mgr. Prince alors ecclésiastique régent, qui lui succéda dans la direction, perfectionna ce que son prédécesseur avait si bien commencé, et lui conserva cette haute réputation.

(1) Voir Résumé Politique.

tion que soutiennent ceux qui le gouvernement aujourd'hui.

Du collège de Saint-Hyacinthe, M. De Lamothe passa à la cure de Ste. Scholastique, érigée en 1825, qu'il gouverna avec sagesse et édification jusqu'en 1831 où il quitta le saint ministère. Retiré chez lui, il ne laissa point que de rendre de grands services à son successeur et à ses anciens paroissiens, lors du choléra en 1832. Il accepta ensuite la cure de Ste. Anne du Bout de l'île, puis celle de St. Colomban. Enfin retiré du saint ministère, il volait et à la suite de secours des curés qui le priaient de l'aider, et à la voix de nos évêques qui connaissaient son zèle et sa bonne volonté. Il avait une santé de fer, et comme il le disait la veille de sa mort, une charpente française. Depuis 7 à 8 mois il sentait que sa fin approchait. Aussi travaillait-il à régler ses affaires temporelles et à se préparer, disait-il, au terrible passage du temps à l'éternité. Il a été le premier à demander qu'on lui fit franchement si sa maladie était mortelle. Et sur la réponse affirmative du médecin et de son curé, il s'est préparé de bonne heure par la réception des sacrements avec cette foi et cette piété que ne troubla jamais le fracas du monde. Les paroles qu'il a adressées à ses anciens paroissiens présents, lorsqu'il fut sur le point de recevoir le Saint Viatique firent couler de leurs yeux bien des larmes; elles ne s'effacèrent du sillon de leur esprit et de leur cœur. Lui-même s'exhortait d'une voix ferme et haute à la compunction sur son lit de mort, et tant qu'il a eu quelque force, on voyait ses lèvres défaillantes se remuer pour prier, et sa main approcher de sa bouche une petite croix qu'il baisait sans cesse, et avec laquelle il a demandé d'être inhumé.

Il avait célébré sa 50. année de prêtrise le 27 février 1840, et il avait conservé jusqu'à sa mort l'usage de toutes ses facultés. Il a été inhumé le 26 octobre dans le cimetière de la paroisse, comme il l'avait voulu par son testament.

Partout où il a vécu, M. De Lamothe a su se faire aimer, estimer et respecter par sa civilité chrétienne, son humeur gracieux, son esprit fin et délicat, et par ses vertus ecclésiastiques. Rien ne lui coûtait, quand il fallait obliger.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DES MELANGES RELIGIEUX.

M. L'ÉDITEUR,

Par une suite naturelle, et cependant bien sensible, de la cession de ce pays à l'Angleterre en 1763, l'ancienne Capitale du Bas-Canada a perdu les principaux traits de cette physionomie française que lui avaient imprimée les descendants des premiers colons qui l'habitaient à cette époque. Il faudrait sans doute attribuer à la même cause la supériorité numérique des individus de race anglaise sur le reste de la population qui remplit actuellement son enceinte. Les sujets de la nouvelle métropole, établie à Québec depuis cet événement qu'ils appellent une conquête, ont constamment monopolisé le haut commerce dans ses deux voies, l'importation et l'exportation; et cette prépondérance en affaires, qui tenait moins du prodige que de leur position privilégiée, leur a bien-tôt fait acquiescer celle du nombre. Grâce à ces circonstances de notre sort politique, la ville de Québec est aujourd'hui de fait une ville anglaise, un emporium du commerce anglais, une cité anglaise. De cet avantage de la prospérité commerciale, joint à l'influence numérique de nos rivaux, il résulte ce fait que l'industrie mercantile, la seule véritablement importante à Québec, est à peu près exclusivement aux mains de ses habitants de l'autre origine.

Ce point de notre situation peut être démontré à l'évidence. Dans le relevé, que je vais vous soumettre à cet effet, en le calculant sur mes observations personnelles, il pourrait s'être glissé quelques inexatitudes de chiffres, mais elles seraient légères et ne nuiraient pas à la vérité de mon aperçu.

Exportation des bois.—Cette branche de commerce si productive est monopolisée par environ vingt-cinq exportateurs d'origine étrangère, à l'un desquels s'est associé un Canadien.

Constructions navales.—Douze maîtres de chantiers ont occupé ce métier; il ne s'y trouve pas un Canadien. Seul M. Hippolyte Dubord possède un établissement de ce genre, dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, à sept lieues de Québec.

Marchandises sèches.—Quinze négociants d'origine anglaise en font l'importation concurremment avec six maisons canadiennes dont il y a deux assez anciennes qui ont pour chefs, M. M. C. Langevin et P. Boisseau. Viennent ensuite: L. et C. Tétu, magasin nouveau et très-fructueux achalandé; J. Choinard, Hamel et frère, L. Bilondeau.

Marchandises sèches en détail.—Dans les murs, en tout, vingt-neuf détailliers; dans ce nombre quatorze Canadiens, faisant à l'autre origine l'exercice d'une unité.

Quincaillerie.—Quinze marchands dans cette industrie, sur lesquels sept Canadiens.

Épicerie.—Vingt importateurs; pas un Canadien n'est compris dans ce nombre.

Vente en détail.—Quatorze détailliers, au total, dans les murs, tous d'origine anglaise; trois détailliers Canadiens seulement dans la Basse-Ville contre douze de l'autre origine.

Cordonnerie.—Pas un marchand Canadien de cette branche lucrative dans toute la Haute-Ville. On y compte néanmoins douze magasins de souliers avec boutiques, où des Canadiens travaillent à gages. Un Américain, depuis un an, tient un établissement dans cette ligne sur la rue St. Jean qui est la plus centrale; il y prospère visiblement.

Meublier.—Une seule boutique de meubles dans la cité; elle est tenue par un Anglais d'origine, M. Madden, qui attire à lui la population fashionable par l'élégance des articles confectionnés à son établissement.

Papetterie.—Contre sept débitants dans cette ligne, à la Haute-Ville, il n'y a de concurrents Canadiens que J. O. Grémeau dont la maison est déjà fort en estime. En dehors des murs, sont M. Fréchette et Nelson.

Je mets ici d'autres détails que je n'ai pas besoin d'ajouter à ces preuves de notre infériorité commerciale. Tout homme Je m'a cité qui a suivi de l'œil ces progrès rapides de notre déchéance financière, sera loin, bien loin d'applaudir à un pareil état de choses, et plus loin encore d'en tirer un augure favorable pour l'avenir de la population française de Québec.

J'éviterai de tomber dans le découragement du pessimiste; il faut être plus mal situés que nous ne le sommes encore pour permettre de désespérer de la Patrie. Cependant (ici et sur d'autres points) l'envahissement de l'étranger nous presse, il nous étouffe depuis longtemps dans les murs de notre cité; il nous en expulsera tout-à-fait, si nous n'y prenons garde. Il serait inutile de vouloir arguer contre un fait aussi menaçant, qui est lui-même l'argument le plus irrésistible qui puisse motiver les appréhensions de tous les vrais Canadiens, et qui justifie, en ce moment les niennes.

Ceux-là peut-être s'étonneront avec moi de ce qu'à ces grandes spéculations de réforme politique, dont on s'occupe, on ne joigne pas l'explication claire au peuple de ce qu'a de réellement critique cette existence de transition qui le mène graduellement à la surprise de sa ruine politique et nationale. Les mots de liberté, tyrannie, monopole, ne sont rien par eux-mêmes, l'énergie des actions, l'exemple effectif de ceux que leur position appelle à le donner en, feraient seuls quelque chose. C'est par le moyen des assemblées publiques, où la persuasion exerce sur lui tout son empire, que le peuple apprécierait le mieux le devoir de l'éducation qui enseigne ce que la liberté permet ou ordonne, celui de la prudence qui aide à combattre la tyrannie, et enfin les préceptes de l'industrie intelligente et active qui est la seule arme efficace contre le monopole.

La Cour des Sessions trimestrielles de la paix pour le mois d'octobre s'est terminée samedi par le prononcé des sentences. Sur dix condamnations: une seule se rapportait à un délit de nature grave. Il s'agit d'un marchand de cette ville (d'origine étrangère), homme d'âge et père de famille, qui a été convaincu d'assaut violent et prémédité, et puni pour ce fait par une amende de quinze louis et un emprisonnement de vingt-quatre heures.

Nos fastes judiciaires en conservant la preuve authentique des justes châtimens du crime, présentent plus d'un fait de dénonciation enluminée aux mêmes tribunaux qui les ont infligés. L'instruction d'une affaire jugée dans les dernières années criminelles de Québec est un exemple de ce que je viens d'avancer.

E. C.—honnête cultivateur du village de Montmagny, avait été mis en jugement sous prévention du vol de la malle publique sur la voie de St. Thomas, en 1838.

Deux témoins à charge soutenaient que "le soir du jour indiqué dans l'acte d'accusation, ils avaient surpris l'accusé, au moment où il s'occupait à défaire les courroies de la malle-poste, et à en extraire des papiers; et qu'ils l'avaient vu revenir ensuite à sa maison."

Mais ils ne s'accordaient pas l'un et l'autre sur l'heure qu'ils assignaient au fait dont ils rendaient témoignage; il résultait de leurs affirmations contradictoires une différence de deux heures et cette différence constituait, au point de vue légal et actionnel, un inconvénient fatal au succès de l'accusation. D'ailleurs, le caractère équivoque de ces témoignages ne justifiait que trop les doutes que l'opinion des auditeurs attacha à leur témoignage.

A l'appui de ces présomptions en faveur de l'innocence du prévenu, vint se joindre la déclaration franche et désintéressée de l'un de ses confidés voisins et de son épouse qui, tous deux, attestèrent que le soir où la malle-poste avait passé dans leur endroit, l'accusé veillait à leur domicile et ne l'avait quitté qu'après l'heure indiquée par les témoins à charge. Il fut aussi constaté que, la soirée finie, l'accusé avait repris tranquillement le chemin de sa demeure et y avait passé la nuit auprès de sa famille. Pour rendre sa justification aussi complète qu'elle pouvait l'être, l'avocat du prévenu produisit les attestations les plus favorables en faveur de sa probité en affaires, de son intégrité dans toutes celles qui l'avaient enrichi, enfin de l'estime publique qu'il n'avait cessé de mériter et d'obtenir.

Cet avocat de l'innocence, M. Duval, par sa plaidoirie habile, mais succinète, fit braver l'innocence de son client aux yeux du jury, et démontra d'une manière à l'en convaincre, que les vrais, les seuls coupables du méfait qu'ils allaient juger, étaient les deux ou trois témoins à charge qu'un intérêt de basse vengeance avait induits à en faire rejettir l'opprobre sur le prévenu.

L'adresse du président de la Cour au jury dans cette circonstance confirma pleinement la justice et la vérité de cette défense, et en contient même l'éloge.

Enfin des liens déçagés de cette allégrete procédure, le prévenu se crut sérieusement en devoir d'aller promptement, au soir de l'audience, témoigner au président de la Cour sa gratitude de la bonne justice qu'il venait d'en recevoir. Il le rejoignit sur la rue, et mettant le chapeau bas, essaya des remerciements; mais l'honorable juge en chef, avec cet air de dignité que vous lui connaissez, lui fit à cet impromptu de l'âme par ces simples mots: "mon brave ami, je n'ai fait que mon devoir."

Le vingt-cinq octobre a été le jour de clôture du terme de la cour civile du banc de la reine. Elle n'a été saisie que de quatre-vingt-cinq causes nouvelles à cette dernière session. Sur le rôle des causes déjà pendantes, on remarque une série de soixante-dix actions évoquées de la cour sommaire de St. Thomas par les défendeurs, tous habitants de Berthier (Belleclasse), et poursuivies par les commissaires d'écoles de cette municipalité pour le versement de leur cotisation d'écoles. Ce qui a donné ouverture à ces contestations, ce sont les procédés un peu brusques des commissaires d'écoles de cette paroisse, qui auraient obtenu du gouverneur leur nomination à la charge de commissaires d'écoles, au préjudice de ceux élus par les habitants de Berthier en 1846, lesquels étaient au office et agissaient à l'époque de leur remplacement par ordre d'autorité. Tels sont du moins les motifs avoués par les intéressés eux-mêmes, et ils ont certainement raison de ne pas être contents si, sous le prétexte du bien public, (assez élastique aujourd'hui, puisqu'on le voit s'étendre à tous les rôles) on a fait annuler ou rendu illusoire, par des procédés clandestins, une élection conforme à la loi et par conséquent valable. Le mérite de ces affaires, lorsqu'elles puissent être le résultat, est du ressort des juges; mais il est du droit de chacun de déplorer les frais énormes que ces difficultés, nées de l'esprit de parti, occasionnent à ceux qui les font naître aussi bien qu'à ceux qui les soutiennent. Il est des localités où l'opinion se révolte contre la taxation pour les écoles, d'autres où cette disposition des esprits n'existe pas; mais en plusieurs endroits sont des hommes qui aiment mieux froisser le sentiment public que de le diriger, et s'ériger eux-mêmes en censeurs et maîtres lorsqu'ils n'ont à traiter qu'avec des égaux.

Il existe une lacune dans la distribution de la justice devant nos tribunaux de ce district: c'est le manque d'une loi qui vienne au secours du pauvre en lui permettant d'exercer ses droits en justice sans déboursés pécuniaires, lorsqu'il n'a pas d'argent nécessaire pour cet objet. Ci-devant, les personnes d'énusés de ressources, obtenaient facilement les services gratuits du greffier et d'un avocat; mais une décision de notre Cour du Banc de la Reine est venue, en juillet dernier, mettre fin à cet usage. Pendant bien des années, les juges avaient maintenu cette forme de procéder, juste de tout point, puisqu'il ne s'agit pas au pauvre d'avoir les mêmes droits que le riche, s'il demeure dans l'impuissance de les faire valoir.

L'avis de l'honorable juge Bowen sur cette matière diffère entièrement de celui de ses collègues: en voici la substance d'après une note, que l'on a bien voulu me communiquer.

"Dans cette matière, il importe peu de rechercher à quelle loi il convient de s'en rapporter, ou même s'il y a loi; on doit plutôt consulter ici l'usage qui peut toujours ou suppléer la loi, ou l'abroger en prévalant sur elle. Or, il existe en ce pays un usage qui a obligé jusqu'ici le greffier aussi bien que le procureur à donner gratuitement leurs services dans toutes

les causes in forma pauperis. Depuis près de quarante ans que je siège sur ce Banc, cette pratique a été invariablement la même et elle a, pour bien dire, pris naissance en même temps que nos tribunaux et continué d'être jusqu'à ce jour. Même en France, les procureurs et les greffiers travaillaient gratuitement; c'était aussi là la loi et l'usage, et c'est cet usage et cette loi française qui ont donné lieu à l'introduction en ce pays de la pratique que je maintiens. Les opinions sont libres, celles des juges sont surtout indépendantes; voilà pourquoi notre respect s'attache à la décision que je rapporte. Mais nos législateurs auraient maintenant à faire, ce qu'essaie d'obtenir M. Custace de Beaumont pour la France, un avocat des pauvres.

EXTRAIT DU COURRIER DES ETATS-UNIS.

Pour notre part, nous ne pouvons nous empêcher de trouver quelquefois attitude dans la défiance, dans la réprobation dont un grand nombre de Mexicains frappent depuis quelque temps Santa Anna. Il y a eu certainement dans sa conduite, depuis sa rentrée au Mexique, plus d'un acte digne de censure et propre à ébranler l'aveugle popularité dont il était entouré. Mais il y a aussi, à côté de ses fautes, de grands et réels services rendus à son pays, et des efforts dont la constance touche à l'héroïsme. Nous concevons qu'on ait pu accuser avec quelque vraisemblance le généralissime de trahison, pendant sa longue oisiveté à San Louis de Potosi; mais il y a aujourd'hui, pour le défendre d'une pareille imputation, des faits bien éloquents aux yeux des juges impartiaux. On ne saurait nier en effet que toute la résistance opposée depuis un an par le Mexique à l'invasion américaine est due à Santa Anna. Buena Vista, Cerro Gordo, Contreras, Churubusco, Molino del Rey, ses armées sans cesse détruites et sans cesse renaissantes, toujours battues, mais entravant toujours la marche de l'ennemi, cette artillerie perdue à chaque bataille pour repaître au combat suivant, ces soldats dispersés après chaque défaite, et réformés le lendemain en baïllons plus aguerris, ces trente mille hommes réunis après tant de revers, ces fortifications improvisées autour de Mexico, tout cela est incontestablement l'œuvre de Santa Anna et ne pouvait être accompli que par lui. Or, ce n'est pas là, que nous sachions, la conduite d'un traître, et il est difficile de ne pas ressentir quelque sympathie pour l'homme qui, après tant d'efforts, voit la haine de ses concitoyens se joindre à l'amertume de ses revers. Peut-être n'a-t-il manqué à Santa Anna que le succès, pour ériger ses travaux en prodiges, et pour faire de son nom, aujourd'hui calomnié, celui d'un grand citoyen et d'un habile capitaine.

Au demeurant, qu'il abandonne ou non la partie, le Mexique n'en est pas moins lancé sur la pente d'une guerre à outrance: sa situation amènera un changement dans les noms, mais il est douteux qu'elle entraîne aucun changement dans les choses. L'ordre qu'on lui avait expédié de diriger ses troupes sur Queretaro semble en effet indiquer une modification dans le plan, non dans les intentions de résistance. Le général Herrera y était déjà, dit-on, à la tête de dix mille hommes de gardes nationales; et c'était sans doute pour opérer une concentration des forces disponibles que l'on y rappelait le reste de l'armée. Le congrès, qui a dû se réunir le 5 octobre, va, du reste, nous dire le dernier mot de la situation: il va avoir à se prononcer sur la question de la paix et à nommer un nouveau président. On sait que le sénor Pena en remplit les fonctions par intérim; mais il a refusé d'accepter les collègues que Santa Anna lui avait adjoints. Singulier raisonnement que celui qui s'arroge le pouvoir en vertu d'un acte, et refuse aux autres la part que ce même acte leur confère! C'est dans ces luttes d'ambitions personnelles que gît le véritable fléau du Mexique.

FAITS DE TOUTES SORTES.

Verdict contre le gouvernement.—Un nommé Murphy relégué au pénitencier depuis environ trois ans, s'est ôté la vie dans les circonstances suivantes que nous empruntons à l'Argus de Kingston.—Ce misérable ayant tenté de poignarder son gardien avec un couteau de condanrier, (c'était son métier) et ne donnant que des réponses peu satisfaisantes et peu sensées aux questions que celui-ci lui adressait, on fit venir un médecin de l'institution pour examiner l'état de ses facultés mentales.—Après mûre délibération, le médecin donna un certificat d'un dérangement d'esprit. Le jour suivant le gardien refusa le certificat au gouvernement en informant qu'en attendant sa décision, le coupable serait détenu dans un appartement séparé.—Cependant le gardien n'a pas encore reçu de réponse. Mardi de la semaine passée, comme le gardien faisait sa visite du matin, il trouva Murphy pendu au plancher. En examinant on s'aperçut qu'il avait caché sa corde dans une des poches de son habit. Avant de se pendre il s'était ouvert la principale artère du bras.

Le rapport du jury est conçu comme suit:—"Nous ne pouvons nous empêcher de censurer fortement le gouvernement provincial par rapport au cas présent; en effet, c'est à sa négligence qu'on doit attribuer la mort de ce coupable."

AVIS AUX VOYAGEURS ET ÉTRANGERS.—Un charretier de cette ville a été condamné ces jours passés devant la cour du maire à payer 25s. d'amende et les frais pour avoir demandé plus que son tarif ne lui allowe pour transporter les gens, ou à 10 jours de prison faute de paiement immédiat, et de plus à 25s. et les frais pour avoir refusé de montrer une copie du tarif, etc., ou 10 jours faute de paiement. Revue Canadienne.

Société St. Jean Baptiste à Kingston.—Nous voyons par la Kingston Argus que les Canadiens de cette ville ont dû s'assembler pour former une Société St. Jean Baptiste. Nous leur souhaitons bon succès. Minerve.

Trois des individus qui ont pris part aux émeutes de St. Joseph de la Beauce sont venus (le trois) constituer prisonniers et ont été immédiatement mis en liberté sous caution de paraître aux prochaines sessions de la paix. Canadien.

Nous apprenons par le Transcript que le prix du foin est à \$7 50 et \$8; en sorte que les marchands de lait ont encore à prouver au public qu'ils avaient de justes raisons, des raisons légitimes de doubler le prix de leur marchandise. S'ils ne le font pas, on les accusera d'en imposer aux citoyens, et de se faire payer deux fois autant qu'ils ont vraiment droit.

Le Montreal Gazette annonce à ses lecteurs que Pon parle beaucoup d'une dissolution du parlement; et qu'il ajoute que he knows nothing about it!

Le chemin de fer de Montréal à Lachine sera, à ce qu'il paraît, en opération dans la dernière semaine de novembre; les machines sont à Montréal et ont été transportées au terminus samedi dernier.

Nous voyons par la Gazette que dans toute la Nouvelle-Angleterre la récolte de pommes de terre a été très-totalement manquée.

Le premier numéro de l'Avant sous son nouveau format est paru samedi; nous ne l'avons pas reçu. —S. H. le Maire est encore sérieusement malade.

—Le 4 du courant, l'institut canadien a fait les élections suivantes:

- Président—M. J. Huston. Premier V. Président—M. G. Ouimet. Secrétaire do —M. J. B. E. Dorion. Secrétaire Archiviste—M. V. P. W. Dörion. Ass. Secrétaire Arch.—M. S. Tétu. Trésorier—M. A. L. LaCroix. Secrétaire Corresp.—M. C. Papineau. Avenir.

—Le R. P. Bernard et le Frère Alexis, de la Trappe de Port-du-Salut, près Laval, viennent d'arriver à Montréal. Ils vont se fixer dans le diocèse de Montréal et établir une ferme modèle. Des citoyens généreux ont déjà offert le terrain nécessaire; reste maintenant à choisir.

—Le temps a été couvert et froid depuis deux ou trois jours; aujourd'hui il pleut, et la brume est bien épaisse. —Aux abris! il y a encore 700 malades, et hier il en est mort 15.

Incendie.—Dimanche matin vers une heure le feu fut aperçu à un hangar à bois dans la rue des Récollets en arrière du magasin de James Leslie, écar. qui fut entièrement consumé. Cette propriété appartient à M. Jacques Desautels et n'était pas assuré.

Minerve. Le 8 du courant, M. Naissance Bérard a été admis à pratiquer comme avocat, après avoir subi son examen en présence de son honneur le juge Day. Ses examinateurs ont été J. C. A. Poitras et Chis. J. Coursoi, écrivains.—Com. —Les Juges présents à la cour d'appel à Québec sont L.L. H.H. Stuart, Rolland, Panet, Bedard, Day, Smith, Bowen, Gairdner et Mondelot. Cette cour s'est ouverte mardi le 2 courant.

—Il vient d'y avoir dans le comté de Dorchester une exhibition d'agriculture de la Société No. 2 qui a été des plus brillantes; on a distribué à cette occasion des prix au montant de £38 16 0!

Idem. Diocèse de Baltimore.—Le 12 septembre, Mgr l'archevêque de Baltimore a donné la confirmation dans l'église de Saint-Mathieu, à Washington, à plus de soixante-dix personnes. Dans le nombre se trouvaient trente Protestants, convertis, dont plusieurs occupent un rang distingué dans la société Propagateur Catholique.

Diocèse de New-York.—Le dimanche, 12 septembre, Mgr. Hughes a donné la confirmation, dans l'église du Très-Saint Rédempteur, à cent quatre-vingt-douze personnes. Dans ce nombre étaient vingt-trois Protestants convertis. Idem.

Diocèse de Philadelphie.—Dans la première quinzaine de septembre, Mgr l'évêque de Philadelphie a donné la confirmation dans diverses paroisses de son diocèse à environ sept cent-cinquante personnes. Idem.

—Le 5 octobre, l'hon. Richard Henry Wilde est décédé à la Nouvelle-Orléans. Ce Monsieur était un avocat distingué et un poète remarquable. Mais ajoute le Freeman's Journal, un fait plus intéressant encore est le suivant. M. Wilde, sentant qu'il était sur le point d'aller voir son créateur, a fait mander un prêtre catholique, et a reçu dévotement tous les sacrements de l'Eglise.

—L'Inquirer de Philadelphie annonce que c'est le Colonel Dussol qui va être envoyé à Rome comme chargé d'affaires des Etats-Unis, qui ouvrirait ainsi avec le Saint Père des relations diplomatiques, nous nous réjouissons de cette nouvelle; car nous croyons que c'est un événement qui devra avoir les conséquences les plus heureuses, surtout pour la cause du Catholicisme aux Etats-Unis!

—Tout récemment un respectable missionnaire français fut reçu par l'auguste Pontife en audience particulière. Il tenait dans ses mains un portrait du Pape dont il désirait constater la ressemblance, et un crucifix qu'il voulait faire bénir par Sa Sainteté. "Oh! voici ma véritable image, s'écria Pie IX, en prenant l'image de Jésus crucifié, et fondant en larmes: comme lui je suis cloué à la croix, comme lui je porte au front une couronne d'épines..."

SOCIÉTÉ DE DISCUSSION DE QUÉBEC.

Séance du 2 novembre. Sujets traités.—Caisse d'Épargne—par Jos. Cauchon, écar. M. P. P. Prévoyance et Tempérance—par M. le Dr. Rousseau. Les sujets annoncés jeudi dernier seront traités à la prochaine séance lundi 8 du courant.

J. B. MARTEL, Secrétaire S. D. Q.

Le Pichel nous parvient trop tard pour pouvoir répondre aujourd'hui; ce sera pour vendredi.

CORRESPONDANCES.

Reçu de M. A. G. Laprairie, lettre et remise; tout se fera tel que désiré. Votre exemple devrait bien être suivi par quelques autres. Nous n'aurions alors à nous plaindre de personne. M. F. B. deux lettres et pamphlet; avec remerciements. M. P. B. Québec, lettre; ça ne languira pas.

BULLEIN COMMERCIAL.

Bulléin 6 nov. 1847. Fleur à \$5 37 1/2 et \$5 44; blé, \$1 et \$1 12 1/2. New-York 6 nov. 1847. Fleur à \$6 37 1/2; blé, \$1 39 et \$1 40. Montréal 8 nov. 1847. Fleur 26c, 27c et 27c 6d.

NAISSANCES.

Le 7 courant, la Dame de M. J. Chapleau, Typographe, a mis au monde un fils. En cette ville, ce matin, le S, la Dame de Jean Bruneau, écar., a mis au monde un fils.

DECES.

En cette ville, samedi dernier, Dlle. Henriette-Adélaïde-Caroline, fille de M. Louis Morin, âgée de 14 ans.

PORTRAIT DE JACQUES CARTIER.

La sollicitation de quelques citoyens, M. THÉOPH. LAAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui voudraient y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription: 5s.

G. N. GOSSELIN, Agent.

Montréal, 9 octobre 1847.—2c.

AVIS.

PHARMACIE CANADIENNE.

Rue St. Jean, No. 24.

QUEBEC.

Le Public rencontrera à la PHARMACIE CANADIENNE du Soussigné, en sus des avantages des prix et de la qualité des remèdes, un plus grand encore, celui de sa *QUALITE DE MEDECIN*, qui est une garantie de l'apropos des remèdes et des directions qu'il donnera à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance; avantage que n'offre NUL AUTRE ETABLISSEMENT en ce genre à Québec et qui est cependant le point le plus important en Médecine.

Il a maintenant en son Etablissement un GRAND ASSORTIMENT

DE MEDECINES, DE REMEDES A PATANTES,
DE DROGUES A TEINTURES,
DE PARFUMERIES FRANÇAISES, ANGLAISES
ET DE SA PROPRE FABRIQUE.

Et aussi :—

DES BATTERIES ELECTRO-MAGNETIQUES,
ET DES BOITES DE REMEDES
HOMÉOPATHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Le tout à des prix réduits; et à cinq par cent d'escompte pour chaque achat au-dessus de deux louis argent comptant.

O. GIROUX, M. D.

PHARMACIEN, ETC. QUEB. EC.

19 Octobre 1847.

L'ORIENT,

OU

VOYAGE

EN EGYPTE, EN ARABIE, EN
TERRRE-SAINTE, EN TUR-
QUIE EN GRECE.

PAR M. L. GINGRAS,
Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de MILLE PAGES est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront s'en procurer, en s'adressant de suite à MM. FABRE et Cie., vu qu'il n'en n'a été frappé qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance.
Montréal, 8 octobre 1847.—qi.

LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.

ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils se font tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.
CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 14 sept. 1847.

PENSIONNAT DES DAMES DU SACRE CŒUR.

LES DAMES DU SACRE CŒUR, à St. Jacques de l'Acadian, désirent informer le public qu'elles ont ouvert de nouveau leurs Classes le premier de septembre. Ces Dames enseignent toutes les branches de l'Éducation nécessaires ou utiles aux jeunes Demoiselles; telles que la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'arithmétique, la musique, le dessin, la couture, etc. etc. Quant au troussseau, on peut savoir les particularités en s'adressant à leur couvent.
La pension est de £12 10 0.
17 septembre 1847.—um.

ACADEMIE POUR LES JEUNES DEMOISELLES

QUI sera ouverte à St. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise, les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel Etablissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habilitation et le troussseau, on s'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.
On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autres vacances accordées aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public et des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonté de leur conduite, l'application et le succès.
St. Jean, août 1847.

PROSPECTUS.

MEMOIRES HISTORIQUES SUR L'EGLISE DU CANADA, ET LE PAYS EN GÉNÉRAL,

DE
1534 à 1847.

Le Révérend M. Paquin, Prêtre, curé de Saint-Eustache, est sur le point de publier l'ouvrage dont nous venons de donner le titre.

Déjà le Prospectus a été publié par la Presse Canadienne. [Voir *Mélanges Religieux... Revue Canadienne... Minerve*.
Le No. du 23 avril dernier, [Mélange Religieux,] contient deux lettres remarquables adressées à M. le curé Paquin, par des personnes, recommandables dans la société, qui ont pu parcourir, apprécier et juger les Mémoires Historiques sur l'Église du Canada, etc.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux de recherches, de compilations faites avec le plus grand soin, M. Paquin cède au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne conviendrait pas au caractère sacré dont il est revêtu: c'est une dette qu'il entend payer à l'Église du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas eu la prétention d'écrire l'Histoire de l'Église du Canada, pas plus que l'Histoire de son Pays: les travaux apostoliques, auxquels il s'est dévoué, ne lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'Histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout, devait être ajournée à des temps plus reculés, pour pouvoir être marquée du cachet de l'indépendance et de l'impartialité. Le citoyen, quel qu'éminente qu'il soit, qui a vécu au milieu d'événements contemporains, qui a pu y être mêlé soit par ses amis politiques, ne peut prétendre au titre d'historien; quelque soit sa position sociale, l'indépendance de son caractère.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'Histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme l'Avare, jouir seul de ce précieux trésor. Il veut fournir à la jeune génération sur laquelle repose aujourd'hui l'avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclairer pour remplir leur mission de l'exemple du passé; puis enfin de saisir la plume de l'historien, pour classer les faits accomplis. Récompenser, blâmer les corps politiques, les citoyens pour la part qu'ils ont pu y prendre.

M. le curé Paquin a fouillé partout: Archives Ecclésiastiques, Bibliothèques particulières des Séminaires, des Evêchés, des Cures, des Communautés Religieuses, Archives des Grèves de nos Cours, etc., il a tout mis à contribution, et pour cela il n'a épargné ni soins, ni dépenses. Dans ses Mémoires, pas un fait qui ne soit vrai, pas un événement qui n'ait été constaté d'une manière authentique. Ce laborieux et infatigable Ecclésiastique a cru devoir joindre à ces Mémoires une riche galerie biographique qui contiendra tous les noms des citoyens qui se sont distingués par des services rendus au Pays, à quelque titre que ce soit.

Tableau des Membres du Clergé, avec des notes sur chacun d'eux. Idem. des Membres des Communautés Religieuses, Pères Jésuites, Récollets et autres, etc.

Tableau des Fondatrices des Communautés Religieuses de Femmes, Ursulines, Congréganistes, etc. Supérieures, Membres de l'Administration, etc. Tableau des principales familles, dont les noms sont liés à l'histoire du pays. Généalogie, etc. Notice sur MM. les Artistes, les Peintres, les Hommes de Lettres, les Mécaniciens, les Négociants, etc.

Notices sur toutes nos Eglises, époques de leurs fondations, comprenant le détail de tout ce que ces établissements renferment de précieux, comme Tableaux, Sculptures, etc.
Nous ne pourrions pas plus loin cette récapitulation, ce qui pourrait être fastidieux.

En résumé, nous dirons en un mot, que les Mémoires de M. Paquin sont une riche mosaïque où chacun peut puiser à son gré, et trouver des faits qui sont de nature à l'intéresser soit comme homme public, soit comme simple particulier, à quelque classe de la société qu'il appartienne.

MM. FABRE ET CIE., Rue St. Vincent; CHAPELEAU ET LAMOTHE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire; J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent; et l'Imprimeur LOUIS PERRAUD, sont chargés de recevoir la souscription, tant pour la Ville que pour la Campagne.—L'on souscrit aussi au Bureau des MÉLANGES.

L'ouvrage se composera de trois beaux volumes in-8vo. sur caractères neufs et papier superfine. Il paraîtra par livraison d'un volume tous les trois mois, si la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression. Chaque volume coûtera 5s. broché, ou 5s. 6d. cartonné, payable lors de la livraison.

Avis.—TOUTES personnes ayant à leur soin ou possession aucuns ARGENTS, MARCHANDISES, BIENS-MEUBLES, ou EFFETS qui auraient ci-devant appartenu à des Emigrés maintenant morts, ou appartenant maintenant à des ÉMIGRÉS MALADES, sont priés de se présenter maintenant à des ÉMIGRÉS MALADES, soit par les présentes requises de les livrer sans délai au Soussigné, qui a dûment été autorisé par SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL, en date du 25 octobre courant, à recevoir ces Argent, Marchandises, Biens-Meubles et Effets.

JOS. CARY,
Dép. INSPECTEUR GÉNÉL.

Montréal, 25 octobre 1847.—3i.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE
J. B. ROLLAND,
24, RUE ST. VINCENT,
MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.
Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant que d'acheter ailleurs.

J. BTE. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA
CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monsieur l'Evêque Catholique de Montréal.
Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président,	Francis Hincks,
A. Larocque, V. Président,	H. Mulholland,
John E. Mills,	L. H. Holton,
Jacob DeWitt,	John Tully,
Joseph Bourret,	Damase Masson,
P. Beaubien,	Joseph Grenier,
L. T. Drummond,	Nelson Davis,
H. Judah,	

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE

ET DU DISTRICT.

EXTRAIT

1er. avril 1847.

BALANCE due ce jour aux Dépositants, tel que montré par l'état, £29350 3 9

31 juillet.

Montant déposé du 1er. avril à ce jour,	£41477 18 6
Montant retiré,	21416 13 6
	20067 5 0

BALANCE due ce jour aux dépositants, £4941 8 9

Par ordre du Bureau,

JOHN COLLINS,

Caisier,

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, No. 46, Grande rue St. Jacques.

College joliette.

C'EST BEL ETABLISSEMENT, fondé à l'Industrie par la libéralité de l'Honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des Clercs de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

1^{RE} ANNÉE.

Éléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise.
Arithmétique.
Histoire Sainte et Cours religieux.
Histoire ancienne (en anglais).

2^{ME} ANNÉE.

Syntaxe des deux langues.
Histoire du Canada.
Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et dessin linéaire.

3^{ME} ANNÉE.

Géographie.
Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.
Style épistolaire et composition dans les deux langues.
Histoire Romaine (en anglais).
Tenue des livres.

4^{ME} ANNÉE.

Les principes de la Littérature. (Belles-Lettres.)
Algèbre et Géométrie.
Rhetorique.
Étude de la Constitution du pays.
Histoire de France par la méthode analytique.
Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes.
Composition et discours en Anglais et en Français.

5^{ME} ANNÉE.

Physique, Chimie appliquée aux arts, etc.
Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.
Astronomie.
Compositions Anglaises et Françaises.
3^{ME} ANNÉE.
Logique, Métaphysique, Morale.
Architecture et économie politique.
Compositions et discours dans les deux langues.

Les Élèves qui, ayant suivi ce cours, désirent étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui leur donneront des leçons à la suite du présent Cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui, ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture; des prix seront donnés aux meilleurs écrivains. Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précédera les vacances.

CONDITIONS:

Enseignement et logement £3 par an, payables d'avance.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'établissement.
REV. ANT. THIBAUDIER, Directeur.
REV. F. L. LAHAYE, Sous-Directeur.
M. E. CHAMPAGNEUR, M. N.
M. A. FAIVART,
M. L. CHIRTIEN, Catéch. isprof.
M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur.
20 sept. 1847.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL.
CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE
AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'Encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en IMITATIONS mettent en défi les plus habiles connaisseurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et

TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de

CHASUBLES TOUT FAITES.

—AUSST—

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs.
" DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or.
" " (couleurs assorties) " en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.

" Damas brochés en or et couleurs.

" " (assortis de couleurs) brochures riches, ordonnées et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ÉTOILES ET VOILES DE BÉNEDICTION.

Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ÉTOFFES A ORNEMENTS.

Draps d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)

Moire d'or à reflets riches et brillants.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suite de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Oratoires Ciboures Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Église dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.
New-York.

PORTRAIT DE FEU

M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE

EXÉCUTÉ A ROME, D'APRÈS NATURE.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme.

Prix de chaque copie 2s.

CHAPELEAU & LAMOTHE,
Vis-à-vis le Séminaire.

Manuel

DE
TEMPERANCE,
PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES.

Se vend chez MM. FABRE & CIE.

" " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE.

" " A L'ÉVÊCHE.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

CONDITIONS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

LES MÉLANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MÉLANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion,	£0 2 6
Chaque insertion subséquente,	0 0 7 1/2
Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion,	0 3 4
Chaque insertion subséquente,	0 0 10
Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne,	0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne,	0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

Montréal,	MM. FABRE, & CIE., Libraires
Trois-Rivières,	VAL. GUILLET, Ecr. N. P.
Québec,	M. D. MARTINEAU, Pire. Vic.
Ste. Anne,	M. P. PILOTE, Pire. Direct.

Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPELEAU,

PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.